

POSTULAT

Vision globale et perspectives en matière de mobilité à Gland

Les problèmes de fluidité du trafic augmentent sous l'effet de la croissance démographique que connaît notre ville. Aux heures de pointes, les grands axes et routes d'accès sont fréquemment paralysés et les trains pendulaires en direction de Genève et Lausanne sont souvent pleins. Les problèmes de mobilité entraînent des nuisances importantes pour les habitants et les entreprises de la commune (pertes de temps, hausse des nuisances sonores et atmosphériques, itinéraires de déviation par les zones résidentielles, manque d'accessibilité depuis l'extérieur).

L'augmentation de la population à Gland est plus forte que dans de nombreuses autres villes. Il en résulte une intensification de la demande de mobilité et un besoin accru d'adapter les infrastructures de transports à moyen terme. Il convient également de rappeler que la première révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) contribuera à renforcer cette tendance par la densification de l'habitat : Il faudra donc s'attendre à une augmentation plus forte que prévue de la demande de mobilité sur les infrastructures existantes. D'autre part, la seconde étape de la révision de la LAT est actuellement en consultation au niveau fédéral. Le projet proposé vise notamment à limiter drastiquement les possibilités d'adapter les infrastructures de transport existantes. S'il venait à être accepté dans sa forme actuelle, il aurait des conséquences importantes pour les villes présentant une croissance démographique plus forte, telle que la nôtre.

Ainsi, dans le but de préserver l'attractivité de notre ville et d'y maintenir une bonne qualité de vie, il est essentiel d'anticiper les besoins et de planifier à temps les adaptations nécessaires des infrastructures.

Ce postulat est déposé afin d'avoir une vision globale de la situation et des perspectives en matière de mobilité à Gland. Le rapport devrait comprendre notamment :

- Un état des lieux des aménagements réalisés et mesures entreprises depuis 10 ans (route, rail, bus, mobilité douce).
- Un aperçu de l'évolution des besoins en matière de mobilité depuis 10 ans (trafic, embouteillages et stationnement pour les voitures ; nombre de trains et passagers ; nombre de bus et passagers ; mobilité douce).
- Une évaluation des besoins futurs (trafic individuel y c. stationnement, ferroviaire, bus, mobilité douce) à un horizon temporel de 10, 20 et 30 ans.

Une telle vision globale fait défaut actuellement et est indispensable pour planifier les mesures nécessaires à l'avenir.



Oliver Fantino



Marion Wahlen

Gland, le 18 mars 2015